

LE DOSSIER

□ Été lesparrain : retour en images

Rentrée scolaire 2023/24

Actions du CCAS envers les jeunes

Agenda Lesparre'Culture



Com' esparre médoc

N°51 # Magazine municipal d'informations / Septembre-Octobre 2023 #

RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024 DANS NOS ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES



<https://www.lesparre-medoc.fr/>

Ville de Lesparre-Médoc
Résolument durable

Lire p6

PRATIQUE

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
05 56 73 21 00 - Choix 2

Police Municipale
05 56 73 21 06

Communauté de Communes
Médoc Cœur de Presqu'île
05 56 41 66 60

Clinique Mutualiste de Lesparre-Médoc
05 56 73 10 00

SAMU 15

Gendarmerie
17 ou 05 56 73 46 70

Pompiers
18 ou 05 56 73 40 11

SOMMAIRE

2 Lespar'Ose 2023

3 Édito de M. le Maire

4 Été lesparrain : retour en images

5 Été lesparrain : retour en images

6 Actions du CCAS envers les jeunes

6 Rentrée scolaire 2023/24

6 Relève des compteurs d'eau

7 Tribune libre

8 Agenda Lespar'Culture



SAMEDI 14 OCTOBRE
Tour de L'Honneur à LEPARRE de 9h00 à 12h30
Point d'information et d'inscription à la marche pour le dépistage des cancers

DIMANCHE 15 OCTOBRE
Inscription 8h00 - 9h00 (salle F.Mitterrand)
Départ de la marche rose à 9h15
Pour Agir et Participer au dépistage et à la prévention des Cancers du Sein

Apér'Ose

Organisé par la Ville de Lesparre.

Pré-inscription: Mairie de Lesparre / CALM / SAM OMNISPORTS
ccas@mairie-lesparre.fr

édito



Chères Lesparraines et chers Lesparrains,

Pour ceux qui imaginent que la vie des élus de proximité est un long fleuve tranquille et que finalement si les projets ne se réalisent pas, c'est de la "faute du maire", je tiens, en cette rentrée qui n'est pas que scolaire, à vous rapporter les embûches qui nous empêchent d'avancer au rythme que l'on souhaiterait pour le bien-être de nos administrés. Lors du vote du budget primitif 2023, nous avons prévu un certain nombre d'aménagements sur notre plaine des sports en fonction des demandes réitérées de nos concitoyens et de l'adjoint qui porte les projets. Nous avons donc retenu trois projets structurants :

1/ La création de deux terrains de Padel en lieu et place des terrains de tennis obsolètes

Le 15 juin 2023, la collectivité a reçu l'arrêté attributif de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 à hauteur de 25 % de la dépense HT des travaux soit 12 360 €. Le Conseil Départemental, également sollicité, a privilégié le dossier concernant l'éclairage du stade d'Honneur. Ce défaut de subvention n'a pas entamé notre volonté de mener à bien ce projet. Les travaux d'installation de ces terrains ont débuté le 25 septembre 2023.

2/ L'éclairage du stade d'Honneur

Le dossier de subvention déposé auprès du Conseil Départemental n'a pas reçu de suite favorable au motif que le devis transmis par le Syndicat Département d'Énergie Électrique de Gironde (SDEEG) ne pouvait être pris en considération, le transfert de compétence Investissement auprès de ce syndicat étant échoué. En date du 19 juin dernier, le conseil municipal a acté ce transfert de compétence auprès du SDEEG permettant ainsi de faire appel à leur concours pour nos projets d'éclairage. A la suite d'un sinistre intervenu courant juin sur un poteau d'éclairage sur ledit stade et de son remplacement, un nouveau projet d'éclairage de ce site est à l'étude afin d'harmoniser l'équipement. Un devis est actuellement en cours de finalisation par l'entreprise désignée pour les travaux de réparation. A l'issue, après validation technique et politique du projet, des demandes de subvention, au titre de 2024, pourraient être déposées auprès de la Fédération Française de Football et du Conseil Départemental de la Gironde.

3/ La création d'un terrain Foot 5

En 2022, une première demande de subvention au titre du dispositif "Plan 5000 terrains" avait été déposée et refusée par les services de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Le 16 juin 2023, une seconde demande de subvention pour ce même dispositif a été déposée et refusée par l'ANS le 3 août 2023. Ce même jour, le Préfet nous a informé qu'au sein de ce dispositif "Plan 5000 terrains", le volet 1 000 dojos avec des crédits financiers à l'appui était activé ! Certainement une coïncidence... ! Alors : est-ce toujours de la faute du Maire ou de celle des arcanes administratifs ? Pensez-y : nous ne sommes pas les maîtres des horloges et le temps entre la décision de réaliser un projet et celui de le mettre en œuvre est de plus en plus long. Croyez bien en notre profonde frustration devant l'inéquation entre la réalité du terrain et la lenteur des différentes aides dont nous ne pouvons, hélas, pas nous passer.

Enfin, comme vous le savez déjà, je suis secrétaire national de la toute nouvelle "association des Maires villes sous-préfectures". A ce titre, après avoir rencontré le Président de la République, la vice-présidente du Sénat, Nathalie Delattre, la Présidente de l'Assemblée Nationale, Yaël Braun-Pivet et la Ministre des collectivités Territoriales, Dominique Faure, je viens de rencontrer Thomas Cazenave, le nouveau ministre des comptes publics, en compagnie de neuf autres maires girondins.

Durant ces nombreuses audiences, j'ai pu démontrer à nos différents interlocuteurs que nos villes souffraient financièrement, mais aussi des difficultés d'urbanisme, de développement économique et de suivi des dossiers structurants pour notre ville qui, hélas, n'avancent plus...

Bernard GUIRAUD, maire de Lesparre

1^{er} vice-président de la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île



14 juillet : Fête Nationale et défilé



14 juillet : Fête Nationale et défilé



20 juillet : Cinéma en plein air "Vaiana"



22 juillet : Lesp'rit Musique



4-6 août : Bourse aux minéraux & Bien-être



11 août : Bal des pompiers



19-20 août : Les Médiévales



19-20 août : Les Médiévales



24 juillet : Cérémonie patriotique Vignes Oudides



30 juillet : Top Models 2023



1er septembre : Concert Zocco Baia



9 septembre : Forum de la Vie lesparraine



9 septembre : Accueil des nouveaux arrivants



9 septembre : Forum de la Vie lesparraine



4-6 août : 73ème Fête du vin et de la gastronomie



4-6 août : 73ème Fête du vin et de la gastronomie





L'AIDE AUX LOISIRS

Vous êtes lesparrain et votre enfant souhaite avoir une activité extra scolaire sur la commune, de 6 à 16 ans nous vous proposons une aide de 30 € par enfant pour la pratique d'un loisir.

L'AIDE AUX VOYAGES

Le CCAS vous propose une aide pour les voyages scolaires, la prise en charge est de 30 % du coût restant à charge de la famille, ne pouvant pas excéder 50 € par enfant pour les primaires, 80 € par enfant pour les collégiens et 100 € par enfant pour les lycéens (sous conditions de ressources).



LA BOURSE AUX ÉTUDES

Afin d'aider les étudiants partant de Lesparre pour leurs études, le CCAS vous propose une bourse de 250 € pour financer les frais liés à l'installation dans un appartement, l'internat ou les frais d'inscription dans une école (sous conditions de ressources).

LA BOURSE AU PERMIS

Le CCAS intervient pour le financement d'une partie du permis. Vous êtes titulaire du code et avez commencé les heures de conduite, vous pouvez obtenir 200 € pour une conduite accompagnée et 200 ou 400 € pour une conduite traditionnelle (sous conditions de ressources et de la réalisation de 7 heures de bénévolat dans une association de la commune).



RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

L'heure de la rentrée a sonné, elle invite petits et grands à une nouvelle année pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres, de loisirs et de projets partagés.

Quelques pleurs pour les petits mais beaucoup de sourires ont marqué les visages des écoliers lors de cette rentrée au sein des quatre écoles de notre ville (deux maternelles et deux élémentaires). L'école est un lieu de liberté et d'égalité, les jeunes lesparrains sont donc l'espoir de notre cité de demain, leur réussite est un enjeu majeur pour notre territoire.

Tous les postes ont été maintenus par l'Éducation Nationale ainsi que les dispositifs de dédoublement de certains niveaux dans le cadre du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) permettant ainsi un meilleur accompagnement des élèves.

Les travaux de maintenance ont été assurés tout l'été par les services techniques et un investissement de 50 000 € a été réalisé afin de procéder au remplacement de la chambre froide de la cuisine centrale (cf photo) qui assure, entre autres, les repas quotidiens de nos écoliers.

Les agents municipaux attaché(e)s au scolaire ont, cette année encore, déployé toute leur énergie et leur savoir-faire afin d'offrir à tous un environnement et un cadre de travail de qualité... la brillance des sols en témoigne (cf photo) !!
Merci à tous et bonne année scolaire 23/24.



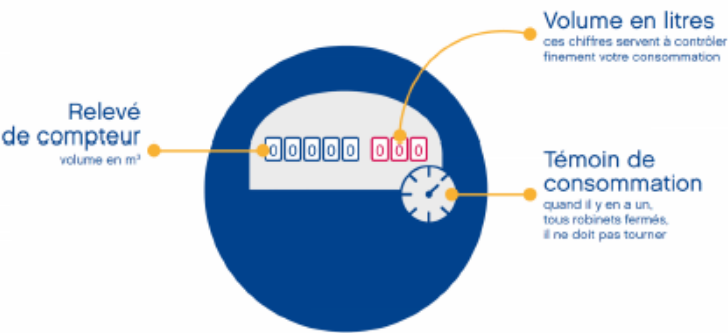
Relève des compteurs d'eau

Prochaine relève : à partir du 25/09/2023

Nous vous remercions de bien vouloir faciliter l'accès à votre compteur.

Prochaine facturation : à partir du 26/10/2023

Pour tout renseignement, merci de contacter la Régie des eaux au 05.54.56.00.23



Conformément aux dispositions de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous publions un espace réservé à l'expression des différents groupes politiques représentés au Conseil Municipal.

Groupe de la majorité :
Pour que Lesparre vive avec son temps

Projet de parc éolien VALOREM : Une nouvelle étape de dialogue et d'information avec le territoire

Lors d'une réunion organisée début septembre devant les membres du conseil municipal, le groupe girondin VALOREM a présenté un point d'étape sur l'avancée de son projet de parc éolien « Cœur Médoc Énergies ». Plusieurs mois après la clôture de la concertation préalable et la remise du bilan du porteur du projet, les élus municipaux ont ainsi pu échanger avec la cheffe de projet Lucie Labarthe sur l'état d'avancement des études, l'implantation des machines, les mesures anti-incendie envisagées ou encore sur le nouveau calendrier du projet. La réunion a également permis d'aborder la démarche de planification territoriale des énergies renouvelables, qui devrait être menée par la commune et la communauté de communes dans les mois à venir. L'occasion pour VALOREM d'annoncer une nouvelle étape de dialogue et d'information auprès du public, conformément aux engagements qui avait été pris à l'issue de la concertation menée en 2022. VALOREM a ainsi informé les élus présents du lancement d'un comité de suivi, ouvert aux associations, élus et aux habitants volontaires. Cette instance permettra d'informer les participants de l'avancée du projet et de poursuivre les échanges initiés lors de la concertation préalable, en apportant des réponses aux questions posées et en prenant en compte les remarques et propositions émises. En parallèle, les personnes qui avaient contribué à la concertation préalable de 2022 ont reçu un appel à candidater au comité de suivi dont le nombre de participants serait arbitré par un tirage au sort, s'il s'avérait trop important.

En parallèle de ce comité de suivi, VALOREM souhaite poursuivre les échanges avec les acteurs du territoire sur des points spécifiques – défense incendie, activités de chasse, activités de sports et de loisirs ... identifier le cas échéant des mesures d'accompagnement et assurer la bonne intégration environnementale du projet. En ce qui concerne la défense incendie, une des préoccupations majeures identifiée lors de la concertation préalable, VALOREM travaille activement en lien avec le SDIS 33 et s'est engagé à suivre les préconisations qui vont au-delà de ce que la loi impose. Ainsi un périmètre débroussaillé de 200 mètres autour de chaque machine pourrait être arrêté avec un accompagnement des riverains afin que les parcelles attenantes au projet éolien soient nettoyées et pourquoi pas, en même temps et aux frais de VALOREM ? De la vidéo-surveillance, des caméras thermiques, des patrouilles sur site en période de 30/30/30 ou encore des drones équipés de « blockfire » sont envisagés pour compléter les boules anti-feu équipant chaque éolienne et l'augmentation significative de baches à eau à proximité du site. Tous ces dispositifs sont à l'étude afin de prévenir au plus vite le centre de contrôle de VALOREM d'un début d'incendie et d'en éviter ainsi la propagation. Parmi les modifications majeures par rapport au projet initial, on peut noter que le nombre de machines est revu à la baisse par le porteur de projet. De 12 initialement prévues, VALOREM propose 7 machines pour une puissance électrique identique de 42 Méga Watts.

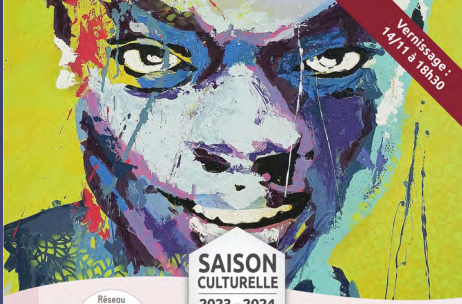
Groupe d'opposition :
Lesparre au Quotidien

NON à l'éolien sur notre commune ! Comme plus de 80% des avis exprimés lors de la 1ère enquête publique, nous ne voulons toujours pas de ce soi-disant nouveau scénario de VALOREM. Les enjeux lucratifs de quelques-uns ne peuvent justifier ce non-sens écologique : 7 éoliennes en pleine forêt, 220 m de haut, des milliers de tonnes de béton. Nuisances, faible rendement ne sont plus à prouver, le risque incendie d'une telle implantation serait majeur. La concertation, malgré un bilan des garants très mitigé, se poursuit ; nous comptons sur votre mobilisation, pour la préservation de notre beau Médoc.

Groupe d'opposition :
Autrement la ville

2008-2023 : quel bilan retenir de 15 ans de lente déconstruction de la VILLE COEUR de territoire, paradoxalement dépourvue de son COEUR de VILLE ? Comment une sous-Préfecture sans COEUR de VILLE pourrait-elle incarner l'identité sociale & culturelle des habitants de son territoire ?

Retrouvez tout l'agenda culturel sur le site culture.lesparre-medoc.fr



SAISON CULTURELLE 2023 - 2024
CALM - Bibliothèque

EXPOSITION DE HU LIE
Série « Celcius: degrés et de chair »
(Tout public)

DU 3 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE
AUX HEURES D'OUVREMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Municipale

Gratuit (sans réservation)



THÉÂTRE SALINIÈRES

LE SQUAT

SAISON CULTURELLE 2023 - 2024
CALM - Bibliothèque

VENDREDI 6 OCTOBRE
20H30 - 22H
(ouverture des portes à 20h)

Espace François Mitterrand

TARIF 20 € *

* Billetterie au CALM, à la Bibliothèque ou sur place le soir même



SAISON CULTURELLE 2023 - 2024
CALM - Bibliothèque

P.B.A : Pixel Books Arts
Votre journée spéciale ados :
Jeux vidéos, jeux de société, pixel art, Escape Game, ateliers, cinéma...

SAMEDI 7 OCTOBRE
10H - 18H

Bibliothèque Municipale

Gratuit (sur inscription*)

* Escape Game & ateliers



SAISON CULTURELLE 2023 - 2024
CALM - Bibliothèque

RENCONTRE/DÉDICACE
Avec l'auteur **LAURA BENNEVAULT**
(Tout public)

MERCREDI 18 OCTOBRE
14H30 - 17H

Bibliothèque Municipale

Gratuit (sans réservation)



Concours de Nouvelles
Thème : « Venant de la Gironde et courant vers l'océan, il bouleversera Lesparre... »

Concours Gratuit

Organisé par La Ville de Lesparre

DU 1ER NOVEMBRE 2023 AU 31 MARS 2024

Ouvert aux amateurs résidant dans le Médoc

Règlement disponible à la bibliothèque municipale : 05 56 41 80 66 bibli.lesparre@gmail.com

Bibliothèque médoc



SAISON CULTURELLE 2023 - 2024
CALM - Bibliothèque

CONCERT DE JAZZ
« Le voyage de Claude »
(Jeune public 6-12 ans)

SAMEDI 4 NOVEMBRE
17H - 18H
(Ouverture des portes à 16H30)

CALM

Gratuit (atelier sur inscription)



SAISON CULTURELLE 2023 - 2024
CALM - Bibliothèque

LIOYO
Portraits caricaturaux
(Tout public +3 ans)

MERCREDI 15 NOVEMBRE
14H30 - 18H

Bibliothèque Municipale

Gratuit (sans réservation)



SAISON CULTURELLE 2023 - 2024
CALM - Bibliothèque

Atelier ARTISTES EN HERBE
Portraits à la manière fauve
(À partir de 6 ans)

MERCREDI 22 NOVEMBRE
14H - 16H

Bibliothèque Municipale

Gratuit (sur inscription)



SAISON CULTURELLE 2023 - 2024
CALM - Bibliothèque

CONCERT CLASSIQUE
« Quatuor Elixir »

VENDREDI 24 NOVEMBRE
20H30 - 21H30

CALM

Tarifs * 12 € / 6 € (-16 ans)

* Billetterie au CALM, à la Bibliothèque ou sur place le soir même dans la limite des places disponibles